

Alain ARAGNEAU
Conseiller municipal à Istres
Candidat aux législatives

Monsieur Jean-Claude GAUDIN
Président de la communauté urbaine
de Marseille Provence Métropole
Le Pharo
58, boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

Istres, le 1^{er} juin 2007

Monsieur le président,

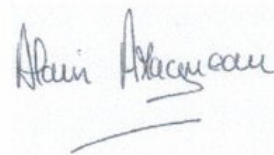
Depuis plusieurs semaines, la question d'une éventuelle extension de la Communauté urbaine de Marseille (CUM) vers l'ouest de l'étang de Berre revient dans la presse et anime les campagnes électorales.

Conscient des préoccupations financières de la communauté urbaine de Marseille, mais soucieux de préserver la liberté de choix de la CAOEB et du SAN Ouest-Provence, je vous demande instamment de ne rien engager en la matière sans l'accord des villes et des populations concernées.

Il me semble en effet essentiel que l'aménagement du bassin économique de Marseille soit élaboré dans la concertation : si certains grands projets structurants peuvent justifier d'une action conjointe, d'autres plaident en faveur du maintien des équilibres actuels, tels qu'ils se sont élaborés depuis plusieurs décennies.

C'est pourquoi je vous serai vivement reconnaissant de pouvoir répondre favorablement à ma demande, en prenant l'engagement qu'aucun rapprochement entre la CUM et les communes de l'Ouest de l'étang de Berre ne se fera sans l'accord de chacune des villes et populations concernées, comme s'y est d'ailleurs engagé Nicolas Sarkozy dans *La Provence* fin avril en déclarant : « *C'est une question qui relève avant tout des collectivités locales* » et « *Je les accompagnerai dans leur choix, quel qu'il soit* ».

Certain que vous serez attentif à cette situation, je vous prie de croire, monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Alain ARAGNEAU